

INSCRIPTION EN SECTION EUROPEENNE ANGLAIS DE SECONDE

➤ PROCEDURE A SUIVRE POUR LES ELEVES QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE

Une copie des bulletins des deux premiers trimestres de troisième ainsi qu'une lettre de motivation rédigée en français sont à envoyer par mail, pour fin mai au plus tard à l'attention de Mme Claudine Fritsch, coordinatrice de l'équipe d'anglais. Adresse mail : ce.0680010s@ac-strasbourg.fr

Puis, le jour de l'inscription en seconde et avant de procéder à l'inscription définitive, vous aurez l'occasion de discuter avec les professeurs d'anglais ou de DNL présents qui au regard des documents que vous nous aurez transmis, vous feront part de leurs conseils.

Il ne s'agit pas ici de freiner des linguistes en herbe mais plutôt de ne pas engager votre enfant dans un enseignement qui ne lui serait pas profitable.

Attention : l'inscription vaut pour l'année. Il n'est pas possible de démissionner en cours d'année quel que soit le motif invoqué. Ceci présuppose un dialogue entre l'élève et ses représentants légaux afin qu'il y ait un véritable choix et pas une situation subie pendant un an.